

AVERMES

LE MAGAZINE AVERMOIS
SEPTEMBRE 2014

ensemble



Le marché des producteurs de Pays

VIE DES COMMERCES



De nouvelles installations à
Avermes >4

JEUNESSE



Les activités jeunesse font
leur rentrée >7

VIE SOCIALE



Les aides à la rénovation
thermique de l'habitat >9



La période estivale a été mise à profit par l'exécutif municipal et les agents de la collectivité pour préparer la rentrée dans les meilleures conditions.

De nombreux travaux ont été effectués dans les écoles pour accueillir enfants et enseignants pour satisfaire au mieux les conditions de réussite scolaire.

Nous avons fait de la Jeunesse et de son avenir une priorité. La qualité de nos équipements et en particulier en informatique, les moyens mis à disposition des professeurs sont unanimement reconnus. Ce n'est sans aucun doute pas un hasard si nous avons eu l'honneur d'accueillir le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Benoît Hamon, accompagné de Madame le Recteur et de Monsieur l'Inspecteur d'académie au groupe scolaire F. REVERET. Après un échange convivial et très fructueux avec les enseignants, le Ministre a assisté

à une leçon d'orthographe réalisée grâce aux outils informatique interactifs présents dans nos classes.

De même, après la réussite de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013, nous poursuivons cette année, après les ajustements nécessaires pour proposer des ateliers encore plus variés, plus ludiques et plus instructifs. Cette réussite est due d'abord à l'excellente concertation et collaboration entre tous les acteurs : Parents, Enseignants, Associations, Centre de loisirs et élus.

Cette méthode de travail basée sur l'échange et le dialogue doit s'appliquer à tous les domaines, travaux d'aménagement, vie des quartiers, vie associative et citoyenne.

Ce fut le cas le 25 juin, lors de la réunion publique concernant l'aménagement du centre bourg.

Ces travaux de viabilisation concernent la première phase de la création de la zone Cœur de Ville dont les objectifs sont, rappelons le, l'accueil de nouveaux commerces et services pour la population ainsi qu'une diversification de l'habitat dont une partie a vocation à accueillir nos seniors.

AVERMES Ensemble vous permettra de découvrir les nombreuses activités culturelles, sportives, associatives qui vous proposées et qui doivent être accessibles à tous.

Ce magazine a aussi pour objectif de vous informer sur des dispositifs susceptibles de vous concerner. C'est le cas pour ce numéro de rentrée concernant l'aide à l'habitat et aux dispositifs d'économies d'énergie portée par le Conseil Général. Sans oublier le site internet qui vous permet de suivre régulièrement l'activité municipale.

Loin de ceux qui entretiennent un climat de morosité ambiant, loin de ceux qui se complaisent dans la politique politicienne, l'exécutif municipal se mobilise pour renforcer les liens entre tous les Avermois, pour maintenir notre commune sur une dynamique de développement, (comme en atteste le début des travaux de la zone commerciale Nord suite à l'obtention du permis de construire) et de progrès au service de ses habitants pour continuer de faire d'Avermes une ville où il fait bon vivre.

Soyez assuré de notre engagement au service de l'intérêt général.

Bien à vous

Alain DENIZOT

Maire d'Avermes

Vice-Président du Conseil Général de l'Allier

Sommaire

Edito	>2
Environnement	>3-4
Economie - Vie des commerces	>4-5
Culture	>6
Jeunesse	>7-8
Vie sociale et citoyenne	>9-10
Brèves	>11
Tribune des groupes	>11
Sports - Loisirs	>12

Mairie d'Avermes
04 70 46 55 03
www.ville-avermes.fr

Directeur de la Publication :
M. le Maire

Maquette : RG Publicité

Impression :
Imprimerie Granjean

Dépôt légal : Septembre 2014

Photos : Mairie d'Avermes

Découverte du patrimoine naturel et culturel

Le samedi 20 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine, venez découvrir les jardins des Isles et les bords de l'Allier.

Portes ouvertes aux Jardins des Isles

Les jardiniers de l'association des Jardins des Isles et l'animateur du Jardin durable des Phacélies avec le centre médico-social auront le plaisir de vous accueillir le 20 septembre de 10h à 12h et de 14h30 à 17h pour vous présenter cet espace partagé coloré et parfumé.

Cette journée s'inscrit dans un circuit des jardins initié par le conseil général dans le cadre de la démarche « vivre ensemble » - pour connaître les autres jardins ouverts à la visite : une plaquette est disponible à l'accueil de la mairie.



« A la découverte des bords d'Allier »

Le conservatoire d'espaces naturels vous propose une balade nature gratuite sur les bords d'Allier dans le cadre des journées du patrimoine dont le thème est cette année : "Patrimoine culturel, patrimoine naturel". Vous partirez à la découverte de la flore, de la faune (oiseaux, libellules, papillons...) et de l'histoire de cette rivière sauvage (avec les anciens ports de l'époque de la batellerie et des cartes anciennes du 18^e siècle).



14h30 : rendez-vous devant la salle ISLEA à Avermes
Réservation obligatoire auprès du Conservatoire
d'Espaces Naturels (C.E.N.) de l'Allier : 04.70.42.89.34

L'utilisation des pesticides par la commune

Une consommation en baisse pour un meilleur environnement

Un rapport du Sénat a constaté que les dangers et les risques présentés par les pesticides étaient sous-évalués et que la protection contre les pesticides n'était pas proportionnée aux dommages éventuels. Dans le cadre du projet de loi relatif à la biodiversité, une mesure vise à accélérer l'objectif "zéro pesticide" pour les collectivités dans les produits d'entretien de leurs espaces publics, à compter du 1^{er} mai 2016, au lieu du 1^{er} janvier 2020.

À Avermes, la commune s'est engagée de longue date dans la réduction de l'utilisation de ces produits. Depuis plusieurs années la commune n'en utilise plus dans les cours d'école, les crèches et les aires de jeux. Quand le piétinement ne peut assurer l'élimination des herbes folles, les binettes prennent le relais. Le service espace vert se mobilise afin d'éliminer manuellement une grande partie des herbes et plantes indésirables sur nos espaces publics. Il faut toutefois accepter que quelques-unes échappent à leur vigilance. Continuons tous nos efforts pour un environnement plus sain et à vos binettes !

Plus d'information sur :

www.jardiner-autrement.fr

Les phytosanitaires en quelques années : à Avermes réduction de l'usage de ces produits de 50% en 2 ans.

5 semaines d'utilisation de binettes à 6 agents pour traiter à l'huile de coude les herbes indésirables sur les espaces publics. La commune a limité à un passage par an l'emploi d'une entreprise chargée d'assurer le désherbage sur la commune au lieu de trois passages par an il y a 3 ans.

Aucune utilisation de produits phytosanitaires dans les écoles et les crèches.

Maisons fleuries

Une matinée de concours sous les averses

Le samedi 28 juin, le jury préposé au concours communal des maisons fleuries a sillonné une partie de la commune afin d'observer, commenter, puis noter les efforts de fleurissement effectués par les 18 participants de l'édition 2014. Le jury était composé de membres de la commission développement durable et d'un représentant du conseil municipal jeune qui avaient eu le courage d'affronter les averses de la matinée.

Le jugement a porté sur les jardins visibles de la rue, il est tenu compte des efforts faits par chaque participant qui récupère l'eau de pluie et réalise le compostage de ses déchets.

Ce concours participe à l'embellissement de notre commune et il contribue avec la participation de chacun à maintenir et renforcer la qualité de notre fleurissement afin de garder le label ville fleurie deux fleurs que nous avons obtenu en 2011.

En septembre, la remise des prix sera l'occasion de récompenser non seulement le premier prix, mais la contribution de tous au fleurissement de notre commune.



Installations à Avermes



Madame Sao BONDoux a repris le salon de coiffure sous une nouvelle enseigne « **COIFFURE DU PRÉ-BERCY** » depuis le 1^{er} juillet dernier.

Accompagnée de **madame Martine DUMORTIER**, elle accueille la clientèle dames et hommes.

Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h ainsi qu'en journées continues le vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 17h. Coiffure du Pré-Bercy : Tél. 04.70.46.65.85

Monsieur et Madame BOISTIER ont réhabilité une ancienne étable en meublé de tourisme labellisé « Gîtes de France » au lieu-dit « Mauvet ». Ouvert à la location depuis le 14 juillet dernier, les disponibilités et descriptif sont disponibles sur le site internet des Gîtes de France.



www.gites-de-france.com - M. et Mme Boistier : 04.70.44.37.38 – 06.30.31.03.64.



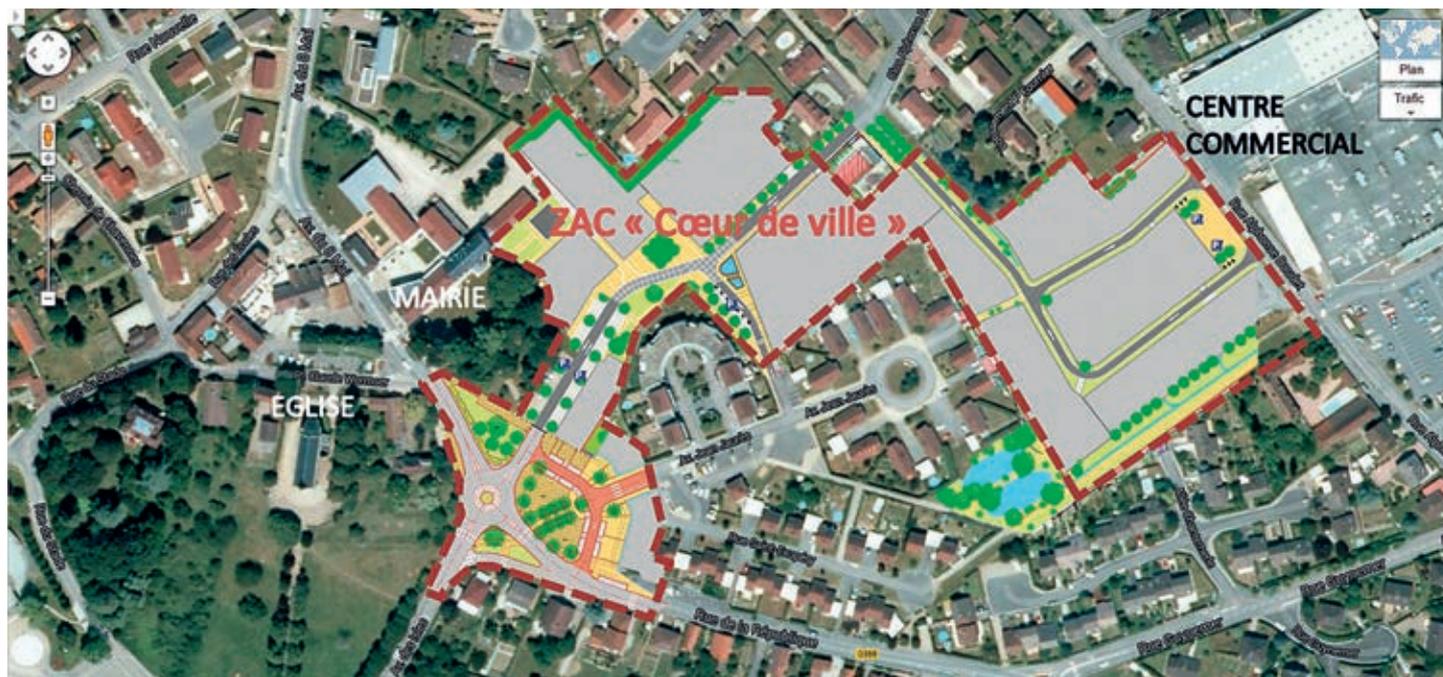
AUTO-ECOLE PASSION CONDUITE

Installé depuis 5 ans à Yzeure, Alexandre Besse a ouvert mi-juin dernier une école de conduite à Avermes.

Cours du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 19h - permis B - conduite accompagnée - BSR - 125 cm³ - moto - remorque. Agence ouverte le mercredi de 17h15 à 19h15 et le vendredi de 14h15 à 19h15 - sans moniteur : le mardi de 17h15 à 19h15 et le samedi de 10h15 à 12h15.

Tél. 04.70.44.37.80 – 06.84.89.30.06 – <http://passionconduite.perso.sfr.fr>

ZAC Cœur de ville, travaux



En juillet et août, le centre d'Avermes a fait l'objet de travaux majeurs indispensables à la construction de la nouvelle ZAC Cœur de Ville.

La modification du giratoire François Mitterrand constituait un préalable à la viabilisation de la zone Cœur de Ville qui a pour objectif l'accueil de commerces et de services dont ceux liés à la santé ainsi que de nouveaux habitants et en particulier l'accueil de seniors.

Ce nouveau rond-point desservira la voie principale du nouveau quartier.

Les voies de circulation secondaires sont modifiées pour renforcer la sécurité des habitants et faciliter l'accès aux commerces existants.

La modification du giratoire se caractérise par

- L'extension des réseaux des eaux usées et pluviales

- La modification de l'éclairage public avec des équipements plus économes en énergie

- L'apport des différents réseaux (téléphonie, électricité, gaz...) à l'entrée de la ZAC pour sa viabilisation

- La création d'une esplanade devant les commerces existants des Portes d'Avermes

Ces travaux de près de 350 000 € bénéficient de subventions de la part de l'état (DTER 27 000 €, au titre de la sécurité et l'accessibilité 52 000 €) une participation du syndicat de l'énergie. De plus, la couche de roulement est à la charge du Conseil Général.



Historique de la démarche

Marchés des Producteurs de Pays, marque nationale portée par les Chambres d'agriculture, consiste en l'organisation d'un marché avec des producteurs et artisans locaux qui proposent directement leurs produits au consommateur. Les produits vendus sur le marché doivent être fabriqués ou créés uniquement par le producteur lui-même.

Le 27 juin dernier à Avermes

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Allier, 20 producteurs locaux ont proposé leurs produits : fromage, volaille, viande, charcuterie,



bière, vin, escargots, fruits, maraîchage, gâteaux, savon cosmétique au lait d'ânesse, farine, démonstration de rempaillage et de cannage à l'ancienne. Parmi plusieurs centaines de visiteurs, 150 personnes ont profité de l'occasion pour dîner sur place dans le parc de la mairie.



Une démarche reconduite le 18 octobre de 9h à 13h - parking de la mairie

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Allier, le Marché des Producteurs de Pays se déroulera sur le même principe sans le repas sur place.

Saison culturelle Islea

Soirée d'ouverture de la saison culturelle, le samedi 13 septembre à 20h30

Deep Purple, Les Blues Brothers et Adele nous feront l'honneur de lancer notre nouvelle saison culturelle ! Et cela à travers le talent des soixante musiciens qui composent La Lyre avermoise ! Trombones, tubas, cors d'harmonie, trompettes, accordéons, flûtes traversières, clarinettes, saxophones, percussions-batteries, pianos et guitares, investiront Isléa pour vous faire redécouvrir des standards du rock et la pop ... à leur manière !

De quoi donner le ton d'une année à leur image : chaleureuse et surprenante !

Réservation obligatoire : service culturel 04.70.34.23.65

Une saison à savourer... sans modération

Au menu cette année, des artistes accomplis et en devenir qui vous feront vivre des moments d'évasion dans leurs univers respectifs :

Quant aux musiciens qui feront les belles heures des soirées **Isléa Le club**, ils vous offriront un cocktail de folk, blues, rock et soul dont ils ont le secret !

Un menu qui ne serait pas complet sans les deux rendez-vous incontournables de la saison depuis plus de 20 ans :

Astonvilla vous servira son rock énergique, *L'étrange histoire de Léon Averlan* plongera petits et grands dans la magie de l'enfance,

Alex Vizorek vous réglera de son humour,

Jeanne Cherhal de sa poésie et **les Mountain men** vous communiqueront leur inépuisable peps !



Astonvilla copyright Ryther



A l'affiche cette année :

A Loaner, The Wound, The Belfour et Lull. Cette formule inclura comme les années précédentes un bœuf (musical !) en deuxième partie de soirée.



La Nuit des musiques traditionnelles réunissant concert (La bergère) et bal (Double G et Astoura) ainsi que les **Journées Nature** qui seront consacrées aux risques naturels.

Cette année encore, vous avez la possibilité d'assister aux différents spectacles via des formules d'abonnements très avantageuses :

- Le pass-club, ouvre les portes des soirées Isléa Le club au tarif de 15 € les 4 concerts
- Le pass-partout, permet d'accéder aux spectacles de la grande scène au prix de 30€ les 3 spectacles ou 40 € les 4.

De quoi se faire plaisir toute l'année !

Pour toute information et réservation : Billetterie d'Isléa
04 70 34 23 65 / islea.saisonsculturelle@orange.fr

Le programme détaillé de la saison est disponible gratuitement à Isléa, à La Passerelle et à l'accueil de la mairie.

Exposition de Frédéric Hébert

A partir du 15 septembre et pendant toute la saison à Isléa

Une saison s'est écoulée à Isléa, sous le « regard-objectif » de Frédéric Hébert. Une quarantaine de flash-back photographiques, sur les artistes qui ont laissé leur empreinte sur notre scène, vous feront revivre ou ressentir la palette d'émotions qu'ils ont su partager avec les spectateurs.

Prenez la plume !

Forts de leur succès en 2014, les ateliers d'écriture, toujours sous la houlette de l'écrivain public Anne Duprez, reviennent pour une nouvelle saison à la Passerelle. La thématique étudiée, comme l'an passé, sera le conte. Sous les conseils de l'écrivain public les participants aborderont les techniques d'écriture du conte et s'essaieront à la rédaction de leurs propres textes.



10 séances de 2 heures, les samedis matin de 10h à 12h à la Passerelle. Les ateliers débuteront le samedi 10 janvier 2015. Inscription et renseignement : 04.70.46.62.43



Ateliers arts plastiques à la Passerelle

Le vernissage des enfants des ateliers arts plastiques a commencé avec une « visite guidée » à la sauce Margot. En effet les jeunes artistes ont concocté une petite mise en scène afin de présenter, de façon ludique, les travaux qu'ils ont réalisés tout au long de l'année... Vous pouviez y découvrir Jeanne la touriste au drôle de dialecte et Lola son interprète, Noélie la touche à tout, Inès la madame question, Lucie la photographe de l'impossible, Nathan le blasé, Tobias le bon élève qui écoute patiemment et bien sûre Margot dans le rôle de la guide.

Les ateliers arts plastiques ont lieu à la Passerelle le mercredi, suivant le rythme scolaire, de 14h à 15h30. Ils s'adressent aux enfants de 6 à 11 ans. Première séance mercredi 24 septembre 2014. Renseignements au 04.70.46.62.43

Stage Musical Rap avec le groupe C.A.P.C.

Du lundi 20 au vendredi 24 octobre

Le Collectif Art Projet Conception (C.A.P.C), composé exclusivement de membres de l'agglomération, donnera un concert mêlant RAP mélancolique et festif avec la participation de Break Danseurs développant le Hip Hop New Style. Ce concert est prévu Vendredi 24 Octobre à 21h00 à la Salle Isléa au tarif de 2 euros.

En amont, un échange intéressant est prévu entre C.A.P.C. et la Salle Des Jeunes (SDJ) d'Avermes autour d'un stage RAP qui se tiendra à Avermes pendant les vacances de Toussaint du Lundi 20 au Vendredi 24 Octobre de 14h à 18h chaque jour. A l'issue de cette semaine, les stagiaires auront l'opportunité de découvrir la scène lors du Concert de C.A.P.C. **Pour toute inscription au Stage RAP (participation 5€) : contact : Arnaud MARTINS, animateur de la salle des jeunes - 06.17.45.16.76.**

Projet Allier NGUEKOH

Une jeunesse solidaire

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre le conseil général, la commune de Nguekoh au Sénégal, le comité de jumelage Teraanga et les juniors associations, la municipalité a accueilli cet été le jeune Aliou Diouf au sein de la salle des jeunes d'Avermes. Ce jeune homme a pu compléter sa formation sur l'animation et faire bénéficier nos jeunes de ses compétences sportives (pro-basket) et d'une autre culture artistique.



Plaquette sur les activités à destination des jeunes

Cette plaquette recense l'ensemble des activités culturelles, sportives et de loisirs existantes sur la commune et leurs modalités pratiques. Elle sera distribuée à la rentrée dans les écoles, disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet www.avermes.fr

Nouveaux rythmes scolaires

La municipalité pérennise les nouveaux rythmes scolaires avec des nouveautés :

- La mise en place d'un règlement intérieur
- La cantine en un seul lieu le mercredi midi au restaurant scolaire Jean Moulin
- Des nouveaux ateliers : à l'école maternelle : Olympiades ; à l'école primaire : initiation à l'italien et au secourisme, argile, un jardin aromatique, confection de bracelets brésiliens, etc.

Renseignements en mairie auprès de Florence Sarrasat et de Najima Boussehaba



Visite du ministre de l'éducation nationale



Le 26 mai, Benoît Hamon, ministre de l'éducation nationale, s'est rendu à l'école primaire François Revéret où il a assisté à une leçon d'orthographe de la classe de CE2 qui s'appuie sur l'utilisation d'un tableau numérique et d'ordinateurs de la classe mobile. Le ministre a pu apprécier les équipements importants mis à disposition des enseignants au bénéfice des enfants d'Avermes.



Remise des dictionnaires

Lors de la cérémonie, le maire, Alain Denizot et Carine Pandreau, adjointe à la jeunesse et aux affaires scolaires, entourés des élus et de l'équipe enseignante, ont eu le plaisir d'encourager les 47 élèves de CM2 dans la poursuite de leurs études. Chaque enfant s'est vu remettre un dictionnaire qui l'accompagnera dans ses futurs devoirs de collégien.



L'aide aux devoirs reconduite pour les collégiens avermois

L'aide aux devoirs encadrée par des bénévoles accompagnés par l'animateur de la salle des jeunes, s'adresse aux collégiens avermois de la 6^e à la 3^e. Accessible gratuitement, elle débutera le 7 octobre à 17h45 et se déroulera chaque mardi et jeudi en période scolaire de 17h45 à 17h45 à la salle des jeunes.

La fiche d'inscription et le règlement intérieur sont disponibles en mairie auprès d'Arnaud Martins, animateur de la salle des jeunes et téléchargeables sur le site internet « avermes.fr ». Les parents et les jeunes avermois concernés sont invités à une réunion d'information le jeudi 2 octobre à 17h30 en mairie - la fiche d'inscription et le règlement intérieur renseignés et signés pourront être remis à cette occasion.

Fête des écoles



L'Amicale Laïque a renouvelé cette année la fête des écoles. Grâce à la participation des parents d'élèves et des parents bénévoles, la recette récoltée a permis de reverser chaque année plus de 3 000 € à chacune des écoles pour leur permettre d'organiser des activités durant la période scolaire.

L'atelier théâtre des enfants reprend du service !

Tu as entre 8 et 16 ans ? L'univers du théâtre te fascine ? Tu as envie de t'investir au sein d'un groupe d'apprentis-comédiens tout au long de l'année ? Alors cet atelier est sans doute le lieu où tu pourras découvrir une expression artistique qui te correspond. Tu pourras ainsi préparer au fil des séances, une pièce dont tu seras acteur sur la scène d'Isléa en juin prochain.



Le 13 juin 2013, représentation de *Panique en salle des profs*, par les jeunes de l'atelier théâtre : Amélie, Clarisse, Fannette, Maéva, Matéo, Louis et Samantha.

Les cours débuteront le mercredi 17 septembre et auront lieu à Isléa, les mercredis de 14h30 à 16h. Les inscriptions sont ouvertes à tous (nombre de places limité à une dizaine de jeunes). Renseignements et réservation : Isléa saison culturelle - Tél. : 04.70.34.23.65 - islea.saisonsculturelle@orange.fr

Restauration scolaire

Le temps du repas, un moment privilégié pour les enfants mais aussi pour les équipes de restauration et d'animation. Les deux restaurants Jean Moulin et François Revéret accueillent les enfants des écoles primaires et maternelles ainsi que les enfants de l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires. Les enfants sont encadrés par le personnel de service ainsi que par des animateurs du centre de loisirs d'Avermes. Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale de François Revéret. Pour Noël un repas de fête est servi aux enfants ainsi qu'aux professeurs des écoles.



Le prix de vente pour la rentrée scolaire 2014-2015 est le suivant :

Plein tarif	Tarif réduit à partir du 3 ^e enfant qui fréquente le restaurant	Plein tarif pour les non avermois
2,50€	2,40€	2,90€

La vente des tickets repas sera assurée :

- En mairie : les lundis de 17h à 18h et les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- A l'agence postale communale du Pré-Bercy : les jeudis et vendredis de 9h30 à 12h et les samedis de 9h30 à 11h (pas de vente en cas d'absence de l'agent, l'agence postale sera fermée)

Chaque mois un menu à thème est proposé : semaine du goût, thème du cirque, d'halloween, du magicien, menu à l'envers, servi uniquement en primaire (à notre grande surprise, apprécié par les enfants).

Les menus de la semaine sont téléchargeables sur le site internet de la mairie : « www.avermes.fr ».

Pratique : la vente des tickets n'est pas assurée durant les vacances scolaires. L'enfant doit être muni de son ticket lors de son accès au restaurant scolaire. Renseignements en mairie : 04.70.46.55.03

Les aides à l'habitat

Améliorer votre confort et bien vous chauffer tout en maîtrisant vos dépenses, c'est possible avec le programme de rénovation énergétique !

Pour permettre aux habitants de l'Allier de vivre dans un habitat de qualité tout en répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques, il est indispensable de rénover les logements économes et de porter une action spécifique auprès des occupants aux revenus modestes et très modestes (selon les critères de l'Agence Nationale de l'Habitat – ANAH) qu'ils soient propriétaires ou locataires. Pour cela le Conseil général a mis en place un plan départemental de rénovation thermique qui comprend :

Un point rénovation info-service : 04.70.34.41.84 ou pris03@cg03.fr – contact unique pour tout le département, Inès Fradin et Corinne Tourny orientent le demandeur vers le bon interlocuteur

Un accompagnement gratuit, adapté et personnalisé sur tout le territoire. Pour permettre la réalisation des travaux les plus pertinents et efficaces

en matière d'économie d'énergie, des équipes se déplacent chez vous pour réaliser l'évaluation énergétique du logement, élaborer votre projet de travaux, monter le dossier de financement et suivre le bon déroulement du projet. Cet accompagnement repose sur des binômes composés d'un thermicien et d'un agent administratif. Actuellement, 7 équipes interviennent sur le département et sont en mesure d'apporter des réponses sur l'ensemble des questions liées à l'habitat (autonomie, habitat indigne, précarité énergétique).

Des aides renforcées sur tout le territoire : l'ensemble des travaux peut être soutenu par plusieurs partenaires financiers : État, ANAH, Conseil Général, Communautés de Communes et d'Agglomérations, caisses de retraite,...

Vous pouvez bénéficier de l'aide « habiter mieux » si vous répondez aux conditions suivantes :

Logement :

Il doit avoir plus de 15 ans à la date de dépôt du dossier et ne doit pas avoir donné lieu à d'autres financements de l'Etat comme le prêt à taux zéro depuis 5 ans.

Caractéristiques des travaux :

Ils doivent être réalisés (fourniture et pose) par des professionnels du bâtiment et ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de votre dossier.

Conditions de ressources :

les revenus annuels de votre ménage ne doivent pas dépasser les montants ci-dessous :

Nombre de personnes	Plafonds de ressources applicables en 2014 ⁽¹⁾
1	18 262
2	26 708
3	32 119
4	37 525
5	42 952
Par personne supplémentaire	+ 5 410

⁽¹⁾ Il s'agit de la somme des revenus fiscaux de référence de toutes les personnes occupant le logement. Ce montant figure sur l'avis d'imposition 2013.

Les aides :

Précarité énergétique, habitat indigne, autonomie :

- ANAH : 35% ou 50% (selon les ressources des occupants) du montant des travaux hors taxes dans la limite de 20 000€ de travaux HT (50 000€ pour l'habitat indigne)

Précarité énergétique : Programme « habiter mieux » (si gain énergétique de 25%) :

- ANAH : 3 500 €
- Conseil Général : 300€
- Communauté de Communes ou d'Agglomération : 200€

Habitat indigne :

- Conseil Général : 12,5% du montant des travaux hors taxes dans la limite de 30 000€ de travaux hors taxes.

Vous avez un logement que vous louez ou souhaitez louer, vous pouvez bénéficier de l'aide « Habiter mieux » selon certains critères. Vous devez également conventionner votre logement et le louer pendant 9 ans à des ménages dont les revenus sont inférieurs aux plafonds de ressources et selon un montant de loyer plafonné.

Le programme national de rénovation énergétique de l'habitat : c'est rénover 500 000 logements par an, inciter les ménages à engager des travaux et les financer.

Au niveau départemental, le plan de rénovation énergétique du Conseil Général ambitionne de rénover 30 000 logements du parc privé et public de l'Allier sur une période de dix ans.

J'éco-rénove J'économise

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous occupez ou que vous louez

Améliorer votre confort et bien vous chauffer tout en maîtrisant vos dépenses ?

Oui, c'est possible avec le programme de rénovation énergétique !

Le Département vous conseille dans la recherche d'une solution qui vous correspond



Le 14 juin à Avermes, une journée ponctuée de cérémonies

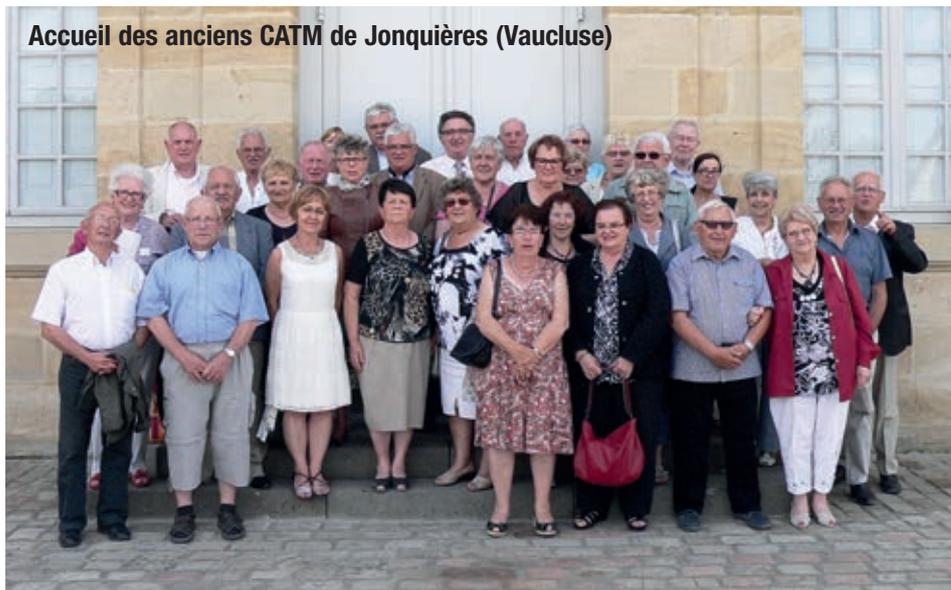
Inauguration de la Maison des Arts



Construit en 1883, ce bâtiment était autrefois destiné à des classes primaires et également utilisé pour la cantine scolaire. Actuellement, l'école de musique compte 150 élèves de tous âges (5 ans à 77 ans) avec divers ateliers de formation musicale, solfège ainsi que l'éveil musical pour les plus jeunes. C'est une des raisons de la décision de la commune de créer une salle de 100 m² supplémentaires. Elle permettra une meilleure fonctionnalité de l'école de musique mais aussi répondra occasionnellement à la dynamique culturelle de nos nombreuses associations avermoises.



Accueil des anciens CATM de Jonquières (Vaucluse)



Le maire et les membres de l'ACPG-CATM d'Avermes ont accueilli le maire de Jonquières, Louis Biscarat et son épouse ainsi que d'autres représentants de la CATM de Jonquières. Ce fut l'occasion de remettre la médaille du mérite fédéral à Michel Ubaldi, membre de l'ACPG-CATM d'Avermes, et de découvrir l'exposition dédiée à Shakespeare au CNCS. Cette journée s'est clôturée par un dîner en toute convivialité. Rendez-vous est donné l'année prochaine à Jonquières.

La fête des quartiers

L'association musicale de Varennes-sur-Allier a animé les quartiers de la Rue Curie, du Pré-Bercy et Ambroise Paré. Les 200 personnes présentes ont pu apprécier la qualité des aubades et partager un moment convivial autour de l'apéritif offert par la municipalité.



Les Bons Contes

Spectacles gratuits conseillés à partir de 3 ans

Rendez-vous assurés par l'association « Il était deux fois... » à la Passerelle à 18h30

Vendredi 17 octobre : Les conteurs font leur cinéma

Mercredi 3 décembre 2014 : Noël coloré

Mardi 20 janvier 2014 : L'art en folie

Vendredi 13 mars : Ouvrez la cage aux oiseaux



Vos interlocuteurs au SIAEP Rive Droite Allier

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable « Rive droite Allier », a désigné les représentants des usagers : MM. DESGRANGES Bernard et CARTELLIER Armand. Ils sont vos relais pour tous les grands projets vous concernant et pour l'amélioration continue du service rendu, de la desserte. Ils s'impliquent aux cotés des représentants de la commune d'Avermes, M. METHENIER Jean-Pierre, 2^e vice-président du syndicat, MM. DELAUNAY François et FAYE Amadou, Délégués titulaire et suppléant.

Atelier informatique

L'atelier informatique, animé par M. Penel, ayant soulevé un bel enthousiasme des participants, il continue dès mi-septembre.

Deux groupes seront constitués, l'un destiné aux débutants et l'autre pour des personnes confirmées dans l'usage d'un ordinateur.

Outre l'initiation à des logiciels (gratuits et légaux) et la maintenance de l'ordinateur et de ses données, il est envisagé d'aborder la

bureautique (traitement de texte, tableaux) la présentation sous diaporama, la photographie, la retouche, l'édition de petits films, la lecture de musiques (non copiées) voire une démonstration du système libre Linux (Ubuntu) installé en binôme avec Windows de Microsoft. Internet sera abordé afin de garder de saines pratiques.

Renseignement Mairie d'Avermes.

Repas des aînés

Le samedi 15 novembre. Inscrivez-vous auprès du CCAS (04.70.46.86.48) du 13 octobre au 3 novembre

Tribune des groupes

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Les étés se suivent et se ressemblent.

L'année dernière, le Conseil constitutionnel confirmait le rejet des comptes de campagnes de Nicolas Sarkozy. L'UMP criait au scandale alors qu'il s'agissait simplement de faire respecter l'équité entre tous les candidats à une élection et ainsi éviter que l'argent public soit utilisé sans réelle justification.

Cela n'était que la face immergée de l'iceberg. L'affaire Bygmalion et ses multiples rebondissements viennent troubler encore plus l'image que chaque concitoyen a de la démocratie. Les prises de position, la mise en doute par un ancien président de la République de l'indépendance de la justice ne font que jeter hâtivement le discrédit sur l'ensemble des élus. C'est oublier qu'en

France plus de 618 000 élus travaillent au service de l'ensemble des citoyens. Les fautes de quelques-uns, quand bien même elles sont sous le feu continu des projecteurs, ne doivent pas masquer que la majorité des élus travaille au seul intérêt de la vie collective. À l'heure des réformes des collectivités territoriales, la commune reste le meilleur échelon de proximité. Sans fard ni projecteur, les moteurs de notre action sont le travail au quotidien, la proximité, le développement et le maintien des services publics pour tous. En toute discrétion nous continuerons à travailler et à montrer que quelques soient leurs bords politiques, l'immense majorité des élus n'a qu'un intérêt : le bien être dans la collectivité.

En espérant que la période estivale a pu vous apporter repos et sérénité, je vous souhaite une bonne rentrée.

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

La réforme territoriale qui s'engage, où les communes verront leurs pouvoirs affaiblis, c'est la mise en route d'une machine à détricoter les solidarités qui se met en place.

Pour mémoire, notre groupe a soutenu toutes les décisions, actions et créations de service public. Parallèlement, dans ces colonnes, nous avons exprimé nos inquiétudes sur leur devenir.

A juste titre : en effet, les Etats Unis, l'Union Européenne et vingt états ont entamé (secrètement) à Genève des négociations sur le commerce et les services (ACS).

Ce texte s'appliquerait dès 2015 et graverait dans le marbre la privatisation des biens communs (eau, énergie, transports, santé ...). Les services publics seraient la cible d'une dérégulation généralisée. Pire, une clause de « statu quo » ôterait à tout gouvernement la possibilité de revenir sur les concessions faites au privé.

Pour le lobby des multinationales à l'appétit aiguisé, tout est marchand et doit suivre les règles de rentabilité et de profit.

Vous comprendrez mieux notre réticence à une réforme territoriale qui risque d'impacter toutes les réalisations garantissant un accès équitable à tout avermois.

GRUPE OPPOSITION

« Vivons Avermes »

La rentrée est là et les réalités du quotidien reviennent très vite ! Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 8,4% depuis un an en Auvergne, la dette explose et les économies promises ne sont pas au RDV, la forte baisse des dotations d'Etat envers les communes les contraignent à réduire leurs investissements touchant ainsi les artisans locaux, près de 20% des français ne sont pas partis en vacances cette année par rapport à l'an dernier faute de moyens financiers, sans parler du coût de la rentrée scolaire, et l'unité nationale se fragilise un peu plus chaque jour.

Et pendant ce temps nos élus se battent sur ce qui doit ou ne doit pas survivre à la réforme territoriale : syndicats départementaux, conseils généraux ... sur un calendrier « réaliste » pour la mise en œuvre de cette réforme sous couvert d'organisation des nouvelles compétences par les collectivités !

Et si ce n'est sur ces sujets, c'est au sujet des prochaines sénatoriales, sur telle ou telle représentation, sur tel ou tel financement, sur telle ou telle probable candidature ...

Heureusement un Monde sépare les élus que nous sommes, des élus sus-désignés.

A Avermes, comme dans de très nombreuses communes de France, l'on peut compter sur l'honnêteté et la rigueur des élus locaux, sur le dévouement de l'ensemble des agents administratifs, et sur la richesse de son monde associatif qui accompagne la vie du territoire en terme de culture, de sport, d'éducation, d'échanges et de solidarité.

L'ouverture de la saison culturelle par la Lyre Avernoise en est le plus bel exemple.

Nous sommes fier de participer à ce travail pour l'intérêt de notre territoire et pour qu'il fasse bon vivre à Avermes.

Les D'moiselles de Bourbon

La 12e édition du tournoi « les d'moiselles de Bourbon », parrainé par Alisé CORNET, a de nouveau enthousiasmé les amateurs de tennis sur les courts d'Auvernes.

Il était pour la première fois destiné aux jeunes filles de 13 ans dont les classements s'échelonnaient de 15/2 à 5/6. Les ligues d'Auvergne, Bretagne, Midi-Pyrénées, Limousin, Champagne, Martinique, Val d'Oise, Flandres et Bourgogne étaient représentées, la victoire revenant à Célia VAUDIAU de la ligue de Bourgogne.

Le travail des bénévoles a été salué par tous les intervenants.

Merci à tous les partenaires institutionnels et privés pour leur soutien et rendez-vous en 2015 pour la 13e édition.



Sporting Club Avernois Football

Une participation au tournoi des jeunes en hausse

Le tournoi des jeunes U11 et U13 organisé le 1er juin par le SC Avernois a connu un succès avec 400 joueurs (contre 300 l'an passé) venus de tout l'Allier et des départements limitrophes.

Lors de l'Assemblée générale du 14 juin qui s'est déroulée en présence de l'adjoint aux sports, Amadou Faye et de l'adjointe à la vie associative, Chantal Chapovaloff, le président Pascal Maridet a pu encourager le dynamisme des jeunes et a remercié les bénévoles, les éducateurs, les dirigeants et les parents.

Il a été procédé à l'élection du nouveau bureau : Président : Pascal Maridet – vices-présidents : Pascal Busserolles et Thomas Talbot – secrétaire : Didier Dumon – trésorier : Richard Dupuis – trésorière-adjointe : Brigitte Bouchoux.

CALENDRIER

13 septembre
La Lyre Avernoise

2 octobre 14
A Loaner

du 10 oct. au 27 déc.
Delphine Raiffé

17 octobre
Les bons contes

18 octobre
Nuit des Musiques
Traditionnelles

20 novembre
Astonvilla

26 novembre
L'étrange histoire
de Léon Averlan

3 décembre
Les bons contes

11 décembre
The Wound

du 8 janvier au 21 mars
Marie Deschamps

20 janvier
Les bons contes

23 janvier
Alex Vizorek

5 février
The Belfour

26 février
Jeanne Cherhal

12 mars
Mountain Men

13 mars
Les bons contes

du 3 avril au 13 juin
Isao

9 avril
Lull

du 19 au 23 mai
24^{es} Journées Nature

du 25 juin au 12 sept.
Pierre Abernot &
Les enfants des ateliers

AVERMES
Cadre de vie



Imprimerie Granjean - numéros licences spectacles : 1-140379/2-140380/3-140381

